

COMMUNE D'ARDOIX

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 DECEMBRE 2019 A 20 H</p> |
|---|

- AMENAGEMENT TRAVERSEE DE CHAMAS

Les travaux de goudronnage ont été effectués. Le Conseil Départemental devra revoir le raccordement du goudronnage au niveau des deux voies et le long de la voie douce ainsi que les dents de requin manquantes. Le bornage des parcelles achetées par la commune devrait avoir lieu rapidement.

- AGRANDISSEMENT DU DEPOT COMMUNAL

Le Conseil Municipal retient le devis d'électricité de la société SAS du Val d'Ay à Saint-Romain d'Ay pour 6 081.60 € et le devis de plomberie des établissements Grenier à Annonay pour 3 757.20 €. Le local devrait être livré hors d'eau, hors d'air d'ici fin février 2020.

- AMENAGEMENT D'UN LOCAL BUVETTE – SANITAIRES ET LOCAL BOULES

Les demandes de subventions pour ces locaux ont été transmises à la région et au département.

- ACHAT MATERIEL ET LICENCES INFORMATIQUES

-MATERIEL BIBLIOTHEQUE ET MAIRIE

Afin que toutes les bibliothèques aient les mêmes outils dans le cadre de leur mise en réseaux, le conseil municipal retient le devis de Numérian (anciennement les Inforoutes de l'Ardèche) pour un montant de 1 178.40 € TTC. Il accepte également le devis de cette même société pour le service de maintenance informatique pour les 3 postes de la mairie et celui de la bibliothèque pour un montant de 945.60 € TTC par an.

Enfin, le conseil municipal décide de retenir le devis de Numérian pour 3 licences Windows 10 (pour les postes de la mairie) pour un montant de 712.15 € (car les sauvegardes ne peuvent plus s'effectuer sous la version Windows 7).

- BATIMENTS COMMUNAUX

- CASERNE DES POMPIERS A BRENIEUX

Un accord de principe du regroupement des centres d'incendie et de secours de Préaux, Saint Romain d'Ay, Ardoix et Quintenas a été acté dernièrement.

Le site retenu est donc Brénieux sur un terrain appartenant à la communauté de communes du Val d'Ay. Le projet sera réalisé sur un terrain de 5 000 m². Le bâti représentera une surface de 560 m². L'accès de ce centre s'effectuera sur la route départementale 221 (côté Ardoix). Ce bâtiment sera conçu avec une énergie positive comprenant du photovoltaïque.

60 à 70 pompiers volontaires devraient être concernés par ce regroupement.

Concernant le financement, 35 % seront supportés par les communes concernées sachant que pour Ardoix et Quintenas qui adhèrent à Annonay Rhône Agglo, le coût sera pris en charge par l'agglo qui a la compétence dans ce domaine. De plus, le bâtiment de la caserne actuelle d'Ardoix reviendra, de fait, à la commune en 2023 sans compensation.

Ces travaux pourraient commencer rapidement pour une réception du chantier en 2023.

- SPECTACLE QUELQUES P'ARTS

Le centre national des arts de la rue et de l'espace public (Quelques p'Arts) envisage d'organiser un temps fort sur la commune le 23 mai 2020 à l'espace loisirs du grand champ. Aucune participation financière ne serait demandée mais la mise à disposition de la salle des fêtes gratuitement est sollicitée.

Le Conseil Municipal donne son accord quant à la gratuité de la salle des fêtes pour cette manifestation.

- DETERIORATION DU COMPLEXE

Par courrier du 6 décembre, l'USVA nous informait que des dégâts ont été constatés après le départ des gens du voyage sur le coffret électrique de Brénieux et sur la détérioration de l'alarme de la salle de réception suite à une surtension. Enedis et la société SAP (en charge de l'alarme) ont dû intervenir pour un montant de 205.20 €. A l'initiative de la mairie de Saint Romain d'Ay, il est proposé une prise en charge à 1/3 des frais (soit 68.40 €) par les trois communes propriétaires du complexe

A 11 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal décide de régler la somme de 68.40 € correspondant aux frais de dégradations des vestiaires de Brénieux.

- CONVENTION POUR LA GESTION DES MERCREDIS AVEC LE CENTRE DE LOISIRS DE ROIFFIEUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la Maire à signer la convention relative à la gestion du plan mercredi du Centre de loisirs de Roiffieux pour la saison 2018-2019 pour un montant de 507.88 €.

- VOIRIE

- ACCES PIETIONNIER

Le Conseil Municipal souhaite aménager un chemin piétonnier permettant de rejoindre la rue du Théâtre et la Place du Grand Champ.

Les propriétaires riverains ont été contactés afin de trouver une solution pour l'aménagement de cet accès.

PANNEAUX

Les panneaux avec les lettres adhésives qui indiquent Quintron, le Parc de la Clairière et les Jardins du Héron à Chamas sont finalisés.

- URBANISME

Projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.)

Le PADD a été débattu au niveau d'Annonay Rhône Agglo le 17 décembre. Il y aura des sursis à statuer sur des dossiers d'urbanisme déposés sur la commune.

Projet Chamatex :

Un permis de construire a été déposé concernant un projet relatif à la mise en place d'une nouvelle activité au sein de Chamatex à savoir la fabrication totale de chaussures de sport.

Un nouveau bâtiment en bordure de la route départementale abritera cette nouvelle usine. 40 emplois pourraient être concernés au niveau notamment de la programmation et de la maintenance car cette usine sera entièrement robotisée.

- DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Afin de pouvoir mandater des opérations d'investissement début 2020, avant le vote du budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement. Il délivre cette autorisation dans la limite du quart des crédits ouverts en 2019 pour le budget communal, soit 145.161,02 €.

- DIVERS

EPISODE NEIGEUX

Il est convenu, que lors de prochains épisodes neigeux ou de grosses intempéries, une réunion d'urgence pourrait être organisée avec l'ensemble du Conseil Municipal.

VŒUX

Sylvie BONNET rappelle que les vœux de la commune auront lieu le dimanche 5 janvier à 11 heures.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 27 janvier 2020 à 20 heures.